

# Sénégal : nouveau mécanisme de renforcement de la résilience, LoCAL

20 juillet 2022 - 20 juillet 2022

Le Mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local (LoCAL) a été officiellement lancé au Sénégal, en Afrique de l'Ouest. Ce pays du Sahel est l'un des 32 pays qui conçoivent ou mettent actuellement en œuvre des activités de renforcement de la résilience par le biais de LoCAL, un mécanisme qui canalise les financements climatiques vers les autorités locales afin de favoriser l'adaptation au niveau des communautés. À ce jour, le mécanisme LoCAL a permis de mobiliser plus de 120 millions d'euros pour des actions d'adaptation, dont plus de 45 millions d'euros provenant de l'UE (notamment par le biais de l'AMCC+) et plus de 48 millions d'euros en provenance des États membres de l'UE.



Au Sénégal, LoCAL sera mis en œuvre par l'Agence de développement local (ADL) sous la tutelle du ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des territoires (MCTDAT) en partenariat avec la direction de l'Environnement et des Établissements classés du ministère de l'Environnement et du Développement durable en charge de l'appui technique. Le Fonds d'équipement des Nations unies (FENU) fournira l'assistance technique nécessaire à sa mise en œuvre.

À l'occasion du lancement officiel du mécanisme LoCAL organisé à l'hôtel Radisson Blu de Dakar, le 1er juillet 2022, S.E.M. Oumar Gueye, ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des territoires, a déclaré : « Le changement climatique et les effets qui en découlent sont devenus l'une des préoccupations majeures des politiques économiques. » Et d'ajouter : « Au Sénégal, l'objectif de la décentralisation est de bâtir des territoires viables, compétitifs et vecteurs de développement durable. »

Deux autorités locales sont actuellement sélectionnées pour participer à une phase pilote de mise en œuvre de LoCAL, qui permettra d'améliorer la conception du mécanisme dans le pays avant son expansion et, finalement, son déploiement à l'échelle nationale.

« Cette phase pilote nous permettra de tester le système et de l'adapter aux réalités observées au sein des communautés locales », a déclaré Christel Alvergne, coordinatrice régionale du FENU.

Conçu et géré par le Fonds d'équipement des Nations unies, le mécanisme LoCAL a pour objectif d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans les systèmes de planification et de budgétisation des collectivités locales, d'accroître la sensibilisation et la réponse au changement climatique au niveau local, et d'augmenter les enveloppes budgétaires mises à disposition des autorités et communautés locales pour les actions d'adaptation menées au niveau local.

Les autorités locales sont particulièrement bien placées pour identifier les mesures d'adaptation au changement climatique qui répondent au mieux aux besoins locaux et qui sont alignées avec les processus décisionnels et les cycles de planification et de budgétisation locaux existants. Bien que les autorités locales soient généralement mandatées pour réaliser les investissements d'adaptation de petite ou moyenne envergure nécessaires pour renforcer la résilience climatique, dans les pays en développement et les pays les moins avancés, les ressources leur font souvent défaut pour pouvoir remplir ce mandat.

LoCAL associe des subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) à un appui technique et un renforcement des capacités. Le suivi et l'évaluation garantissent la programmation et la vérification des dépenses pour l'adaptation au niveau local, tout en offrant de fortes incitations à l'amélioration des performances pour une résilience accrue. LoCAL veille à ce que toutes les subventions soient, dans la mesure du possible, transmises via des systèmes nationaux établis, plutôt que par l'intermédiaire de structures parallèles ou ad hoc, et qu'elles soient évaluées sur la base des réalisations et des résultats obtenus.

Le mécanisme mise sur l'effet de démonstration de ses actions pilotes pour attirer d'autres financements en faveur de l'adaptation au niveau local, que ce soit sous la forme de transferts budgétaires nationaux supplémentaires ou de financements provenant de sources internationales. LoCAL offre une solution efficace pour développer des synergies entre tous les partenaires qui s'engagent à faciliter l'adaptation au niveau local.

[A propos de LoCal - Vidéo](#)



Suivre la UE AMCC+



Rejoins UE AMCC+  
Plateforme Collaborative